



Wallonie

LETTRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DU CCT-BÂTIMENTS 2022

AU PROGRAMME DE LA LETTRE D'INFORMATION N°07 :

- Edito
- Informations et instructions importantes
- Le CCTB
- Le site batiments.wallonie.be
- Le logiciel VitruV
- Les formations
- A l'Horizon
- Nous contacter



De grands chantiers toujours en cours !

Chers professionnels de la Construction,

Faisant suite à notre promesse dans la newsletter 5.1, nous avons le plaisir de vous informer de la publication de la nouvelle version du CCTB : CCTB 01.04 au 10/08/2017.

Cette version marque un progrès notoire dans la rédaction des éléments du CCTB. De plus, un accent particulier a été apporté à la documentation de ces modifications.

Cette nouvelle version majeure du CCTB affirme la pleine efficacité du processus d'amélioration continue de l'outil CCTB répondant aux souhaits conjugués du Gouvernement wallon et du secteur de la construction.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires publics et privés pour les efforts fournis lors de la rédaction des différents éléments du CCTB.

Bonne lecture !

Thierry TASSIN, Attaché - Architecte, Chef de projet CCTB 2022
SPW – DGT - Direction des Études, des Marchés et des Travaux patrimoniaux



INFORMATIONS ET INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Le contenu du site <http://batiments.wallonie.be> a été actualisé.

Le CCTB 01.04 a été publié ce 10 aout 2017

Procédure exceptionnelle de modification du CCTB de référence des projets existants basés sur le CCTB_01.03 (ou sur une version antérieure) !

La procédure pour modifier le CCTB de référence de vos projets existants (CCTB_01.03 (ou antérieurs) à CCTB_01.04) est expliquée dans la fiche d'aide « 04b - Mettre à jour le CCTB de référence » (voir le [manuel d'utilisation de VitruV](#) mis à jour sur le site portail des bâtiments). Cette procédure n'est à appliquer qu'aux projets pour lesquels vous souhaitez que le CCTB de référence devienne le CCTB 01.04 (projets en cours de rédaction, modèle de cahier des charges et autres projets que vous souhaitez utiliser ultérieurement comme source pour rédiger vos cahiers des charges).

Helpdesk CCTB

Nous comprenons que cette procédure peut paraître lourde à mettre en œuvre néanmoins nous mettons tout en œuvre pour mettre prochainement à disposition une fonctionnalité informatique qui permette d'automatiser tout ou partie de la présente procédure.

En cas de soucis, n'hésitez pas à consulter l'helpdesk CCTB : infoCCT.data@wallonie.be

LE CCT-BÂTIMENTS 2022



Une nouvelle version du CCTB

La nouvelle version 01.04 du CCTB est disponible à la consultation et/ou au téléchargement sur le site portail des bâtiments <http://batiments.wallonie.be>.

Cette nouvelle version du CCTB consiste en une mise à jour importante des tomes techniques (tomes 0 à 9) du CCTB, principalement au niveau de la table des matières ainsi que de certains contenus descriptifs. Les intitulés des articles ont été



modifiés de manière à être compréhensibles sans devoir faire systématiquement référence aux intitulés des éléments supérieurs; ceci dans le but de simplifier les métrés à l'avenir.

Le CDR « Catalogue des Documents de Références » a également été complété et mis à jour.

Moyennant connexion sur Internet, cette mise-jour du CCTB sera détectée et téléchargée automatiquement par le logiciel VitruV. Cette opération peut prendre plusieurs minutes.

La procédure pour modifier le CCTB de référence de vos projets existants (CCTB 01.03 ou antérieur vers CCTB 01.04) est expliquée dans la fiche du manuel d'utilisation de VitruV "04b_Mettre à jour le CCTB de référence" (en lieu et place de la fiche "04_Mettre à jour le CCTB de référence.docx") consultable et/ou téléchargeable sur la page [Application VitruV](http://batiments.wallonie.be) du site portail des bâtiments <http://batiments.wallonie.be>.

Documentation

Une note de publication de version (release notes) documentant les modifications réalisées entre les versions CCTB 01.03 et CCTB 01.04 est téléchargeable sur la page [Téléchargement du CCTB](http://batiments.wallonie.be) du site <http://batiments.wallonie.be>.

Nous espérons que ces notes de version extrêmement détaillées permettront à tous les utilisateurs de prendre connaissance des évolutions réalisées dans le CCTB 01.04 avec le degré de précision qu'ils souhaitent.

Nouvelle réglementation des marchés publics

Faisant suite à la publication de l'AR du 22/06/2017 modifiant l'AR du 14/01/2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics, nous mettons tout en œuvre pour publier le plus vite possible une version 01.05 du CCTB intégrant les adaptations requises pour se conformer à cette nouvelle réglementation.

Voir à ce sujet la [newsletter N°6](http://batiments.wallonie.be) du CCTB disponible sur la page des [archives des newsletters](http://batiments.wallonie.be) du site portail des bâtiments <http://batiments.wallonie.be>.

Amélioration continue du CCTB : merci de votre participation !

Continuez à transmettre vos remarques sur le contenu actuel du CCTB ainsi que vos suggestions de prescriptions au comité technique du CCTB à l'adresse infoCCT.batiments@wallonie.be. Plusieurs d'entre elles ont été prises en compte dans la mise à jour en cours et d'autres serviront sans aucun doute dans les prochaines mises à jour.

LE SITE PORTAIL DES BATIMENTS <http://batiments.wallonie.be>





A ce jour, vous êtes près de 5000 personnes inscrites à la présente lettre d'information.

Publication du CCTB 01.04

La présente version 01.04 du CCTB est disponible [à la consultation](#) sur le site portail des bâtiments sous le format .html et téléchargeable en format .pdf et .docx sur la [page téléchargement](#) et également dans [l'application VitruV](#).

Les versions antérieures (de 01.01 à 01.03) restent toujours consultables sur la page téléchargement → [Archives du CCTB](#).

Le contenu du site a été actualisé et des nouveautés ont été ajoutées.

Outils complémentaires:

- **Propositions de clauses pour les cahiers spéciaux des charges (CSC) de travaux d'aménagement d'abords**

Sur la page [téléchargement](#) se trouve une proposition de clauses concernant les travaux d'aménagement des abords en format .docx et .cdc

Le présent document est fourni sans aucune garantie et n'a pas été validé par le SPW. Il est uniquement mis à disposition des auteurs de projets qui souhaiteraient s'en inspirer pour la rédaction des clauses de leurs CSC de travaux d'abords.

Il est à rappeler que les auteurs de projet peuvent également se référer utilement aux prescriptions du cahier des charges type Qualiroutes ([CCT Qualiroutes]) qui est le document le plus récemment mis à jour à ce sujet.

- **Documents types pour les métrés**

Pour rappel, des modèles de métré sont toujours disponible sur cette page de téléchargement en format .xlsx pour les différents types de documents de métré (détaillé, estimatif, récapitulatif à TVA fixe ou variable).

Ces documents sont inspirés des modèles générés par l'application VitruV. Il s'agit d'outils complémentaires et ne sont donc nullement obligatoires.

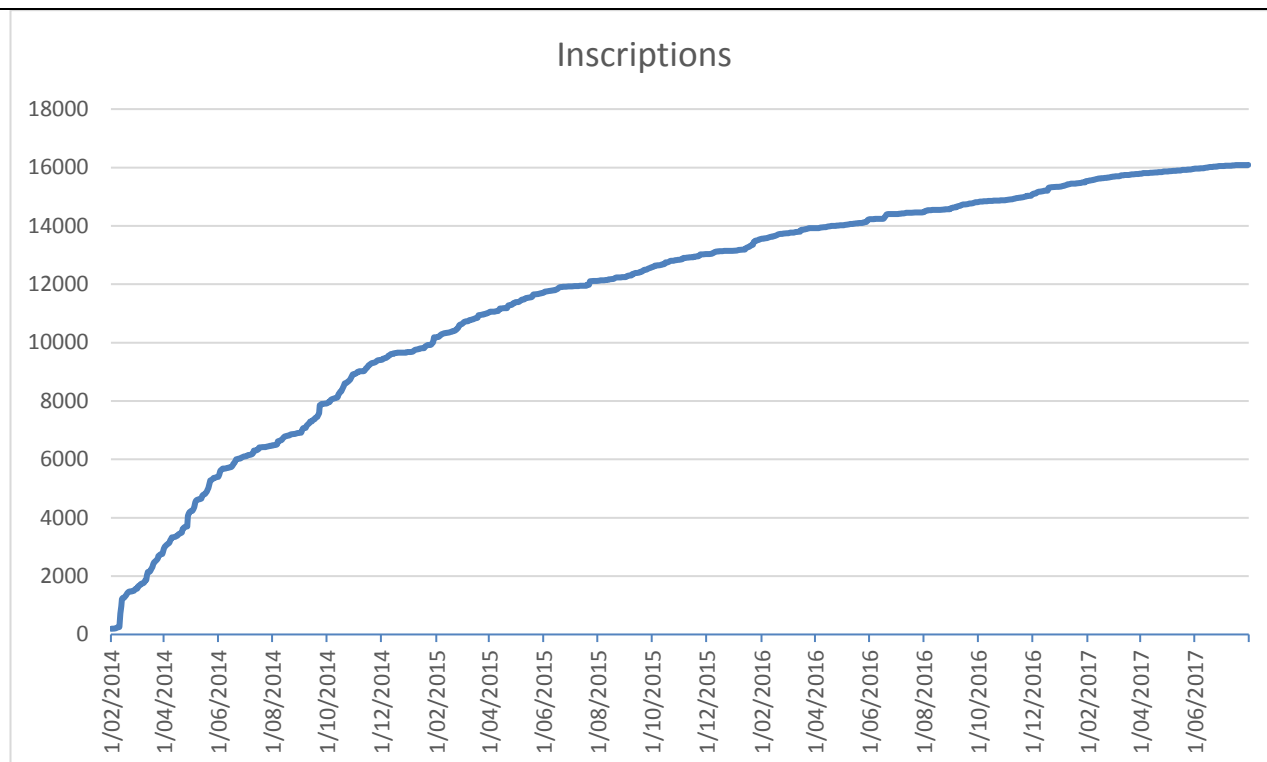
Newsletters CCTB

Pour rappel, toutes les newsletters sont toujours disponibles sur le site portail <http://batiments.wallonie.be/home/archives-newsletter.html>

LE LOGICIEL VITRUV

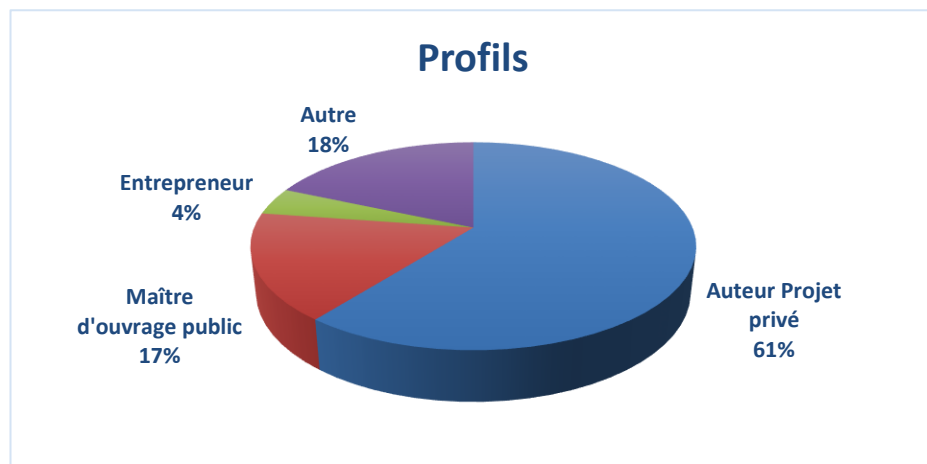
16.000 téléchargements !

Le taux d'inscriptions pour télécharger le logiciel ne diminue pas. Depuis son lancement en février 2014, plus de 4990 inscriptions sur le site ont été enregistrées, soit une moyenne d'environ 4 inscriptions chaque jour.



Le nombre de téléchargements à partir de ces 4990 inscriptions dépasse les 16.000!

En fonction des profils renseignés dans les inscriptions, ceux-ci sont très majoritairement constitués d'architectes, bureaux d'études et experts privés.



Comme nous l'avons déjà indiqué, les nombreuses remarques et suggestions des utilisateurs nous ont aidés à améliorer ce logiciel.

Présentation des métrés.

Dans la version du CCTB 01.04, les intitulés des articles ayant été modifiés de manière à être directement compréhensibles (sans devoir faire systématiquement référence aux intitulés des éléments supérieurs), la génération des métrés peut maintenant être simplifiée en utilisant la fonctionnalité "Générer les métrés sans les niveaux 2 à 5" dans la fenêtre "Génération des documents → Avancé → Type → Métrés". Voir à ce sujet la fiche Téléchargement du manuel d'utilisation de VitruV "[Génération des documents](#)" page 6 (reprise sur le site bâtiments.wallonie.be)



The screenshot shows the 'Génération des documents' window with the 'Avancé' tab selected. Under the 'Métrés' section, the checkbox 'Générer les métrés sans les niveaux 2 à 5' is highlighted with a red rectangle. Other visible options include 'Généralités et articles', 'Postes', and 'Version des documents générés'. The 'Répertoire de sauvegarde' field contains the path 'C:/Users/45882/vitruv/prod/project/'.

Notes diverses

La version 1.2.2 du logiciel VitruV est toujours d'application et disponible gratuitement au téléchargement sur le site <http://batiments.wallonie.be> à la page [Application VitruV](#).

Par ailleurs, nos équipes techniques travaillent déjà au développement de nouvelles améliorations.

Sans la contribution des utilisateurs vigilants (notamment via leurs remarques réceptionnées à l'adresse infoCCT.data@wallonie.be), nous ne pourrions pas faire évoluer l'outil avec la même efficacité. Nous les en remercions.

LES FORMATIONS

Des formations supplémentaires

Actuellement aucune formation n'est programmée.

Toutefois de nouvelles dates de formations F1 et F2 seront programmées.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page [Formation](#) du site batiments.wallonie.be.

Pour rappel, ces formations s'adressent à tout le secteur de la construction, privé et public (maîtres d'ouvrage, pouvoirs subsidiaires, entrepreneurs, auteurs de projet, producteurs de matériaux, ...).



A L'HORIZON ...

CCTB 01.05

Cette version sera principalement une adaptation des clauses administratives (Tome A):

- à la nouvelle réglementation de marchés publics
- à l'intégration des clauses de lutte [contre le dumping social](#)

CCTB 01.06

Cette version sera principalement une amélioration incrémentielle des clauses techniques notamment pour les Tomes ayant fait l'objet de peu de modifications dans la version 01.04.

VitruV

Une nouvelle version de VitruV modifiant fondamentalement le processus d'installation de mise à jour et de suppression de l'application sera délivrée dans les prochains mois.

Cette nouvelle version permettra de réduire considérablement certaines instabilités rencontrées sur certains ordinateurs.

NOUS CONTACTER

Vous avez des questions concernant le Cahier des Charges Type-Bâtiments 2022 : qui contacter ?

Avant de nous contacter pour une question ou un problème technique, vous pouvez consulter :

- la **rubrique d'aide** (<http://batiments.wallonie.be/home/aide.html>);
- les fiches mises dans la page de téléchargement de l'**application VitruV** (<http://batiments.wallonie.be/home/application-vitruv.html>);

Les réponses que vous cherchez s'y trouvent probablement déjà.

Si le contenu présent sur le site de mise à disposition n'a pu répondre à vos interrogations ou si vous souhaitez donner votre opinion sur ce portail, vous pouvez envoyer directement un mail à une des **adresses de contact** référencées sur la page de [Contacts](#) du site portail des bâtiments <http://batiments.wallonie.be>. Chacune de ces adresses correspondant à une catégorie d'utilisateurs et de sujets de message différents.